# BULLETIN D'INSCRIPTION AU COLLOQUE DU 23 NOVEMBRE 2012

«Vers un protocole de prévention et de protection des enfants victimes de mutilations génitales féminines? »

Colloque organisé par l'asbl INTACT en collaboration avec le SDJ

Nom:		
Prénom :		
Organisation :		
Fonction:		
Adresse:		
Tel:		
Fax :		
E-mail :		
Je désire une attestation de participation au colloque : □ Oui □ Non		
Je suis en contact avec des demandeurs d'asile ou réfugiés dans mon travail quotidien : □ Oui □ Non		

Bulletin à renvoyer avant le 10 novembre 2012 : Par fax au **02 539 02 04** 

Par courrier à l'adresse :

INTACT, rue Defacqz 1, 1000 Bruxelles
Par mail à contact@intact-association.org

#### LIEU

Le Colloque aura lieu à l'Institut pour l'Egalité des femmes et des hommes (IEFH), 1, rue Ernest Blerot à 1070 Bruxelles, de 9h à 16h30. L'accueil est prévu à partir de 8h30.

### **ACCÈS**

L'IEFH se trouve dans les locaux du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale qui se situe juste à côté de la gare du Midi (en face de la Sortie, Place Horta). Il est donc facilement accessible en transport en commun.

#### LANGUES

Le Colloque est bilingue et une traduction simultanée est prévue (Français, Néerlandais)

#### **INSCRIPTIONS**

Le Colloque est gratuit mais l'inscription préalable est obligatoire et ce, avant le 10 novembre 2012 par mail : contact@intact-association.org ou par fax 02 539 02 04.

## POINTS DE FORMATION CONTINUE POUR AVOCATS

Cette journée de formation est agréée au titre de la formation permanente pour avocats et valorisée à 6 points de formation juridique. Des attestations seront délivrées sur place.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, du Fonds européen pour les réfugiés et de la Ville de Bruxelles.









onie-Bruxelles, de l'Institut nmes, du Fonds européen xelles. Vers un protocole de prévention et de protection des enfants victimes de Mutilations Génitales Féminines?

Ce colloque est organisé par l'asbl INTACT en collaboration avec le Service droit des jeunes





Le contexte actuel et la réalité de terrain en Belgique nous montrent combien il est essentiel, à l'instar d'autres pays européens comme les Pays-Bas ou la Grande-Bretagne, d'entamer des réflexions sur la mise en place en Belgique d'un protocole de prévention et de protection des personnes victimes ou à risque de mutilations génitales féminines (MGF). En effet, une étude de prévalence réalisée en juin 2010 a révélé qu'au 1er janvier 2008, plus de 6.260 femmes excisées et 1.975 fillettes à risque d'excision vivaient sur le territoire belge! Le plan d'action national 2010-2014 sur la violence entre partenaires et intrafamiliale, qui intègre pour la première fois un volet MGF, souligne d'ailleurs cette nécessité.

Le colloque a pour objectif, non seulement, de faire un état des lieux de la situation en Belgique en terme de prévention et de protection des enfants victimes ou à risque de MGF, mais aussi de pointer les lacunes tout en envisageant, à la lumière des expériences étrangères, des solutions pour améliorer les procédures. Ensuite, sur base des réflexions issues du colloque et celles des groupes de travail menés en collaboration avec le réseau des stratégies concertées de lutte contre les MGF² depuis 2011, des recommandations seront rédigées à destination des pouvoirs politiques en vue d'adopter un protocole sur ces questions.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dubourg. D et Richard. F, Etude de prévalence des MGF en Belgique, SPF Santé Publique 2010.

#### **PROGRAMME**

		KAMME
	8h30	Accueil des participants
	9h	Mot de bienvenue par <b>Thérèse Legros</b> , coordinatrice de l'asbl INTACT
	9h10	Contextualisation dans le cadre du PAN 2010-2014, par la <b>Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des Chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles</b>
	9h20	Synthèse de l'étude des cas de signalements de MGF en Belgique, par <b>Marie De Brouwere</b> , Chargée de projets GAMS-Belgique
	9h35	Présentation du protocole hollandais, par <b>Tosca Hummeling</b> , Projectleider vrouwelijke genitale verminking, Gemeentelijke of Gemeenschappelijke Gezondheidsdienst (GGD), Pays-Bas
	10h	Evaluation du risque (et ses limites) des MGF en contexte migratoire, par <b>Sara Johnsdotter</b> , PhD in Social Anthropology, Professor Malmö university, Suède
	10h25	Questions-réponses
	10h50	Pause
	11h10	Table ronde sur les moyens de prévention et de protection en Fédération Wallonie-Bruxelles et en Région de Bruxelles-Capitale
		- Prévention au sein de la médecine scolaire et au sein des ONE (par des membres d'équipe ONE et PSE - à confirmer)
		- Légalité de moyens de prévention dans le cadre scolaire et au sein de l'ONE : Présentation de l'étude de <b>Michel Kaiser</b> et <b>Sarah Ben Messaoud</b> , avocats au barreau de Bruxelles
Ì		- Prévention au sein des services de maternité, par <b>Fabienne Richard</b> , sage-femme référente MGF au GAMS- Belgique et chercheuse à l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers
	12h10	Débat avec la salle
	12h45	Lunch
	14h	« Prise de contact avec les familles : Méthodes et approches », par <b>Marthine Bos</b> , Gemeentelijke of Gemeenschappelijke Gezondheidsdienst (GGD), Pays-Bas
	14h20	« Le secret professionnel à l'épreuve des MGF », par <b>Jean-François Servais</b> , Directeur du Service droit des jeunes de Liège
	14h45	« Mesures de protection et de suivi », par <b>Anne-Marie Renard</b> , Conseillère-adjointe au SAJ de Bruxelles
	15h05	« Moyen de protection dans l'urgence », par <b>Pierre-André Hallet</b> , Juge de la jeunesse de Charleroi et responsable de l'Union des magistrats de la jeunesse
	15h25	« Prévention et répression. Réflexion sur les fonctions de la justice pénale et leurs limites», par <b>Françoise Digneffe</b> , criminologue et philosophe, professeure émérite UCL
	15h45	Questions-réponses
	16h15	Conclusions par <b>Fabienne Druant</b> , Criminologue-coordinatrice «famille-jeunesse», Parquet général de Bruxelles
	16h30	Fin -

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> www.strategiesconcertees-mgf.be